

Arrêté n°2022-187 fixant le calendrier du concours de la Sélection internationale Lettres de l'École normale supérieure au titre de l'année 2023

Le directeur de l'École normale supérieure,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure (ENS), notamment son article 21 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'ENS ;

Vu l'arrêté n°2020-175 du 8 octobre 2020 relatif à la Sélection internationale Lettres de l'ENS ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS, notamment son article 25,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le calendrier du concours de la Sélection internationale Lettres 2023 est le suivant :

- Dépôt des candidatures : Du 11 octobre au 7 décembre 2022 inclus
- Réunion du jury d'admissibilité : Le 17 janvier 2023
- Épreuves : Du 6 au 14 février 2023 inclus
- Réunion du jury d'admission : Le 16 février 2023

Article 2 :

Le nombre de places ouvertes est de 10 pour les disciplines littéraires pour la session 2023.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'ENS.

Fait à Paris, le 30 juin 2022

Le directeur de l'École normale supérieure


Frédéric WORMS

